

COMMUNIQUE DE PRESSE

Geneviève GAILLARD, députée des Deux-Sèvres a reçu les salariés du magasin Pier Import de Niort.

Depuis le 20 janvier 2010, sur l'ensemble du territoire, 135 salariés se battent dans les 25 magasins fermés pour obtenir une juste indemnité de licenciement et un dispositif de reclassement efficace.

A Niort, c'est la fin de Pier Import. Après plusieurs plans sociaux, pour les 4 salariés concernés c'est un coup dur, d'autant que les indemnités prévues sont beaucoup plus faibles que lors des précédents plans sociaux : de 5 dixièmes de mois de salaires par année de présence, l'indemnisation actuelle serait de 2 dixièmes de mois de salaires soit 1 000 € pour un salarié à temps plein depuis 5 ans.

Dans le même temps, l'actionnaire principal, la société Forfinance connaît des résultats très honorables dans ses autres filiales, et les produits anciennement vendus à Pier Import se retrouvent parfois dans d'autres magasins du même groupe.

Depuis des semaines, l'actionnaire principal fait peu de cas de l'injustice des conditions de licenciement de ses anciens salariés et ne répond pas à leurs demandes d'entrevue.

Dimanche 14 février, le Ministre Hervé NOVELLI a rencontré les salariés concernés et s'est engagé à ce que la société abonde les fonds nécessaires à la formation professionnelle des salariés qui devront être reclassés.

Or, cet engagement gouvernemental n'a pas fait long feu, puisque deux jours plus tard, le cabinet du Ministre du travail, Xavier DARCOS précisait que ce serait l'Etat qui abonderait ce fonds, tout en ajoutant qu'il effaçait près de 650 000 € de dettes sociales de la société.

Par le biais d'une question écrite, Geneviève GAILLARD demande à l'Etat de s'engager aux côtés des salariés, non pas en effaçant des dettes sociales (alors que l'Etat est lui-même endetté !), mais en demandant une indemnisation plus juste des licenciements et en investissant dans leur formation-conversion.

Geneviève GAILLARD a demandé aux salariés de la tenir informée de l'évolution de leur situation.

Niort, le 25 février 2010